

# Paint-Ball - Base de loisirs Le Mas de l'Ayre



CC Mont Lozère





Crédit photo : Paintball Mas de l'Ayre (Vincent Bres)

Situé en pleine forêt à 1000 mètres d'altitude,15 minutes des Vans, venez passer un moment entre amis ou en famille au paintball du Mas de l'Ayre dans un cadre entièrement naturel. Bonne humeur assurée!

## Infos pratiques

Catégorie : Prestataires pleine

nature

## **Description**

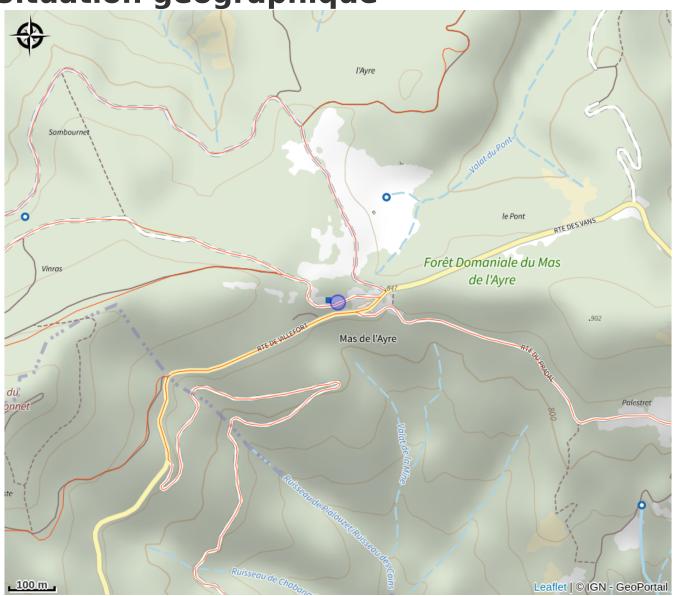
Notre base de loisirs est située sur la commune de Malons et Elze, au Col du Mas de l'Ayre. Vous pourrez entre amis ou en famille vous amuser ou vous mesurer les uns aux autres dans un état d'esprit plus compétitif. Venez vous essayer au paintball au Mas de l'Ayre en pleine forêt avec des obstacles naturels.

Créé en 2020, le Paint-ball du Mas de l'Ayre vous accueille sur réservation toute l'année. Nous disposons d'un terrain de quatre hectares de nature modulable, selon le nombre de personnes et les modes de jeux. Nous pouvons également organiser des événements tels que des anniversaires ou des enterrements de vie de jeune (garçon, fille). Lanceurs pour enfants à partir de 13 ans. Billes biodégradables.

La base de loisirs du Mas de l'Ayre c'est aussi de l'accrobranche et du Trotti-cross (balades guidés en trottinette électrique). Pensez à vous couvrir, il y fait souvent plus frais qu'aux Vans ou Villefort!

Sur place : une buvette et des tables de pique-nique.

Situation géographique



## **Toutes les infos pratiques**

### Informations pratiques

#### **Ouverture:**

Toute l'année, tous les jours. Uniquement sur réservation toute l'année.

#### **Tarifs:**

Tarif groupe à partir de 8 personnes.

Forfait 200 billes : 22 € Forfait 500 billes : 35 € Recharge 100 billes : 5 € Tarifs EVG / EVJF : 40 €.

### Modes de paiement:

Chèque, Chèque-Vacances Classic, Espèces

Fiche mise à jour par Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche le 10/01/2025

#### Contact

Col du Mas de l'Ayre Route de Villefort 30450 Malons-et-Elze Tél. 06 68 27 13 12 / 06 81 92 13 12 http://www.accro-parc.com/